

SYLLABUS DE COURS

Année d'étude - parcours	M1 Droit de l'emploi et des relations sociales M1 Droit social comparé M1 Enjeux et techniques de droit social
Intitulé du cours	Droit social répressif
Semestre	1
Objectifs et compétences développées	Acquisition de connaissances permettant aux élèves de : - maîtriser les notions essentielles du droit pénal social - connaître les principales infractions spécifiques et leurs sanctions.
Contenu et moyens pédagogiques	Introduction : l'imputation de la responsabilité pénale. I – Les infractions en droit pénal du travail : atteintes à l'intégrité et à la santé des salariés, discriminations, harcèlements, atteintes aux libertés, travail dissimulé, délit d'entrave, emploi de travailleurs étrangers. II – Les infractions en droit pénal social : les refus d'affiliation, les fraudes aux prestations et aux cotisations. III – Les procédures spécifiques au droit social : l'inspection du travail, les contrôles des URSSAF, les OPJ et le Parquet. IV – La répression administrative : les amendes administratives, le rôle des autorités indépendantes. Cours magistral de 35 heures.
Pré-requis	Licence 3 en droit ou équivalent.
Modalités d'évaluation	Épreuve orale, ou épreuve écrite d'une heure.
Références bibliographiques	R. Salomon, A. Martinel, Droit pénal social, Éd. Economica